



ASSISTANT(E) D'ÉDUCATION 2 POSTES

Ville de Niort
CS 58755
79027 NIORT CEDEX
Direction des Ressources Humaines

DIRECTION DE L'ÉDUCATION
SERVICE ÉCOLES
AGENTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES

PRESENTATION

La Direction de l'Éducation assure le bon fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires, des restaurants scolaires et des activités périscolaires. Elle organise et anime le Conseil municipal des enfants.

A ce titre et sous l'autorité du Coordonnateur de secteur scolaire vous serez chargé des missions suivantes :

MISSIONS

1/ ACCUEIL AVEC L'ENSEIGNANT DES ENFANTS ET DES PARENTS :

- Identifier les besoins (physiques, moteurs, affectifs) ;
- Prendre en compte les différences des enfants ;
- Repérer et signaler les enfants en détresse.

2/ AIDE A L'ENFANT DANS L'ACQUISITION DE L'AUTONOMIE :

- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles de vie en collectivité et d'hygiène corporelle ;
- Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie (vestimentaire, alimentaire, motrice,...) ;
- Accompagner l'enfant dans son développement affectif, intellectuel et physique.

3/ SURVEILLANCE, SÉCURITÉ ET HYGIÈNE DES ENFANTS :

- Assurer la sécurité des enfants ;
- Réaliser les premiers soins en cas de blessure superficielle ;
- Avoir connaissance des enfants concernés par un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sur son école d'affectation ;
- Alerter les services compétents en cas d'accident.

4/ ASSISTANCE DE L'ENSEIGNANT DANS LA PRÉPARATION ET/OU L'ANIMATION DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Préparer les ateliers choisis par l'enseignant, assister l'enseignant dans leur mise en oeuvre, accompagner les enfants dans l'apprentissage ;
- Assurer la sécurité des enfants lors des déplacements pendant le temps scolaire.

5/ ACCUEIL DES ENFANTS SUR LES TEMPS PÉRISCOLAIRES :

- Assurer la sécurité des enfants sur les temps d'accueil du matin, du soir et méridiens ;
- Choisir et élaborer des jeux, accompagner les enfants dans les activités ;
- Conseiller les animateurs pour la constitution des groupes, le choix des activités ;
- Assurer le lien avec les animateurs périscolaires maternels et les parents.

6/ AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES LOCAUX ET DES MATÉRIELS DESTINÉS AUX ENFANTS :

- Nettoyer et désinfecter les locaux et le matériel destinés aux enfants ;
- Gérer les matériels et le stock de produits d'entretien.

PROFIL

- Concours ATSEM exigé ;
- Expérience appréciée en animation ;
- Disponibilité, écoute, sens de l'observation et de la communication ;
- Aptitude au travail en équipe.

CONDITIONS STATUTAIRES

Les agents relevant du cadre d'emploi des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles.

REMUNERATION

Conditions statutaires - Régime indemnitaire - Prime de vacances - Prestations sociales.

RENSEIGNEMENTS

Auprès de Madame Sylvie BRUN, Directrice de la Direction de l'Éducation (Tél. 05.49.78.73.11) ou
Madame Anne-Marie DELIAS, Responsable du service Écoles (Tél.: 05.49.78.73.36)

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV détaillé + photo + copie du diplôme et/ou attestation de réussite au concours), avant le
04/11/2018 , sous la référence : **18E/C26**

Pour les agents de la Fonction Publique Territoriale copie de la dernière situation administrative (grade et échelon).

Pour les candidats reconnus comme travailleurs handicapés, copie de l'attestation de RQTH.

Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
Place Martin Bastard
CS 58755
79027 NIORT cedex